

## Annexe

### à l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR 5202005 châtaigneraies à *Osmoderma eremita* au sud du Mans (zone spéciale de conservation)

#### Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant la désignation du site

1- Liste des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site et figurant en  
annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

#### Amphibiens

*Aucune espèce mentionnée*

#### Invertébrés

1083	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>
1084 *	Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>
1088	Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>

#### Mammifères

*Aucune espèce mentionnée*

#### Plantes

*Aucune espèce mentionnée*

#### Poissons

*Aucune espèce mentionnée*

#### Reptiles

*Aucune espèce mentionnée*

*\* Habitats ou espèces dont la protection est prioritaire au sens de la directive 92/43/CEE.*

Fait le **30 JAN. 2014**

Le ministre de l'écologie, du développement durable  
et de l'énergie,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur de l'eau et de la biodiversité,



L. ROY